



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

Association R.I.O.B

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
Association R.I.O.B
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 11 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eoho
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 776 726 417



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

Association R.I.O.B

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau de liaison, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 9 mai 2016

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Sébastien Guérit
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	BRUT	AMORTIS OU PROV.	NET 2015	NET 2014
IMMOBILISATIONS				
- Incorporelles	0	0	0	0
- Corporelles	1 498	1 498	0	50
- Financières	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations	1 498	1 498	0	50
CREANCES				
- Créances usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
- Autres créances	4 879	0	4 879	207
TOTAL Créances	4 879	0	4 879	207
STOCKS ET ENCOURS				
- Assurances Techniques en cours	0	0	0	0
TOTAL Stocks et Encours	0	0	0	0
DISPONIBILITES ET DIVERS				
- Banque	181 866	0	181 866	164 158
- Caisse	350	0	350	350
TOTAL Disponibilités	182 216	0	182 216	164 508
TOTAL ACTIF	188 593	1 498	187 095	164 765

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

PASSIF	MONTANT 2015	MONTANT 2014
SITUATION NETTE		
- Report à nouveau	37 809	36 987
- Résultat de l'exercice	4 065	822
Capitaux Propres	41 874	37 809
DETTES DIVERSES		
- Dettes auprès des Etablissements de Crédit	0	57
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 903	65 914
- Autres dettes	98 317	59 984
Dettes	145 221	125 956
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	1 000
TOTAL PASSIF	187 095	164 765

**RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	34 431	56 250
- Cotisations	32 065	29 732
- Autres Produits	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 495	85 982
CHARGES D'EXPLOITATION		
- Consommations, Services Extérieurs et autres	33 975	37 691
- Charges de personnel	29 302	47 136
- Dotations aux amortissements et provisions	50	499
CHARGES D'EXPLOITATION	63 327	85 327
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 168	655
PRODUITS FINANCIERS		
- Intérêts Livret	897	167
CHARGES FINANCIERES		
- Agios trimestriels	0	0
- Perte de change	0	0
RESULTAT FINANCIER	897	167
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- Produits exceptionnels	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RESULTAT	4 065	822



ANNEXE 2015

SOMMAIRE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 1 – BILAN ACTIF
- 2 – BILAN PASSIF

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice sur le plan économique et comptable.

On notera la poursuite du projet dit « ABV-RIOB », financé par l'Union Européenne en vue de la mise en œuvre de l'action intitulée : « Développement des capacités de l'Autorité du Bassin de la Volta pour la mise en œuvre des actions prioritaires de son Plan Stratégique 2010 – 2014 – Amélioration de la gestion régionale des ressources en eau et développement durable du bassin ». Afin qu'il soit mené à bien, le RIOB a conclu avec l'Office International de l'Eau, une convention cadre de prêt de main d'œuvre à but non lucratif, le 8 octobre 2012.

Le Bureau de liaison annuel du RIOB s'est tenu du 21 au 24 octobre 2015 à Thessalonique (Grèce).

En 2015, le RIOB a organisé (a contribué) :

- Du 12 au 13 février 2015 : la 5^{ème} Assemblée Générale du Réseau Africain des Organismes de Bassin, à Addis Abeba (Ethiopie),
- Du 12 au 17 avril 2015 : des sessions thématiques et régionales sur la gestion de Bassin, dans le cadre du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau, à Daegu & Gyeongju (Corée du Sud),
- Le 6 août 2015 : la Réunion d'intégration du RELOB (REseau Latino-américain des Organismes de Bassin), à San Lorenzo (Paraguay),
- Du 21 au 24 octobre 2015 : l'EURO RIOB 2015 à Thessalonique (Grèce) (Bassins Transfrontaliers, Changement climatique, « Déclaration de Thessalonique »),
- Du 1^{er} au 11 décembre 2015 : à la COP 21, avec notamment la signature du Pacte de Paris (+ de 300 signataires) ainsi que la participation active à divers ateliers (journée « Eau et Adaptation au Changement Climatique...»), à Paris (France).

En 2015, le RIOB a notamment participé :

- Le 23 janvier 2015 : à la conférence sur le secteur de l'eau au Liban, à Beyrouth (Liban),
- Les 19 et 20 mars 2015 : à l'atelier « Second Workshop on Transboundary Flood Risk Management », à Genève (Suisse),
- Le 14 avril 2015 : à la conférence « Sustainable Basin Management towards the INBO World General Assembly 2016 », à Gyeongju (Corée du Sud),
- Les 28 et 29 avril 2015 : à l'événement « Third meeting of Task Force on the Water-Food-Energy- Ecosystems Nexus », à Genève (Suisse),
- Les 7 et 8 mai 2015 : à l'Assemblée Générale des Partenaires (AP) du Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO), à Cotonou (Bénin),
- Les 24 et 25 mai 2015 : à la 4^{ème} Edition d'Africascan, à Dakar (Sénégal),
- Le 26 mai 2015 : à la 5^{ème} Réunion des Initiatives sur la Gouvernance de l'Eau de l'OCDE, à Edenbourg (Ecosse),

- Du 4 au 5 juin 2015 : au 16^{ème} Rendez-Vous des Organismes de Bassins Versants, à Québec,
- Les 9 et 10 juin 2015 : à la conférence « High Level International Conference on the implementation of the International Decade for Action "Water for Life", 2005-2015 », à Dushanbe (Tadjikistan),
- Le 24 juin 2015 : à la rencontre « Tenth meeting of the Working Group on Integrated Water Resources Management - 10^{ème} réunion du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau au titre de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU », à Genève (Suisse),
- Le 25 août 2015 : à la Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm - une évaluation de la gouvernance des institutions, à Stockholm (Suède),
- Du 26 au 28 août 2015 : au Forum Mondial « Agro-villes et Changement Climatique – Présent et Futur », à Hermosillo Sonora (Mexique),
- Du 15 au 17 septembre 2015 : à l'événement « Surface Water Storage and Runoff – Modeling, In-Situ Data and Remote Sensing », à Frascati (Italie),
- Le 24 septembre 2015 : à la rencontre « Coopération et partage des bénéfices dans les bassins du fleuve Sénégal et du fleuve Niger », à Genève (Suisse),
- Du 21 au 24 septembre 2015 : au symposium « 18th International River Symposium - Healthy Rivers - Healthy Economies », à Brisbane (Australie),
- Le 2 octobre 2015 : aux 1^{ères} rencontres du Léman « Léman et Rhône - Les enjeux du changement climatique - Conséquences économiques et stratégies d'adaptation », à Clogny (Suisse),
- Du 4 au 9 octobre 2015 : à la Rencontre Nationale des Organismes de Bassin – ENCOB XVII, à Caldas Novas (Brésil),
- Le 13 octobre 2015 : à la conférence « Groundwater Resources - Our Hidden Treasure », à Paris (France),
- Du 13 au 15 octobre 2015 : au WATEC 2015 - Exposition et conférence sur les technologies de l'eau et le contrôle de l'environnement, à Tel-Aviv (Israël),
- Les 2 et 3 novembre 2015 : à la 6^{ème} réunion de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, à Paris (France),
- Le 10 novembre 2015 : aux conférences « Acteurs de l'eau et du climat : concilions nos agendas ! » co-organisées par le département recherche de l'AFD et la fondation stratégique de France, à Paris (France),
- Du 17 au 19 novembre 2015 : à l'événement « Seventh Session of the Meeting of the Parties to the Water Convention », à Budapest (Hongrie),
- Le 1^{er} décembre 2015 : à la conférence « L'Hydrodiplomatie et le changement climatique pour la paix au Moyen Orient », à Paris (France),
- Le 4 décembre 2015 : à la conférence « Adaptation to climate change in the basins of rivers, lakes and aquifers », à Paris (France),
- Du 1^{er} au 4 décembre 2015 : à la conférence internationale « Water, Megacities and Global Change », à Paris (France),

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Immobilisations Corporelles = 1 498 € (Brut – totalement amorti)

Il s'agit de l'acquisition d'un poste informatique.

Autres Créances = 4 879 €

Il s'agit de cotisations 2015 non encore encaissées.

Disponibilités = 181 866 €

Caisse = 350 €

2 – BILAN PASSIF

Dettes Fournisseurs et comptes rattachés = 46 903 €

Elles se composent :

- d'honoraires de KPMG pour l'établissement des comptes annuels pour 4 637 €,
- d'honoraires sur projets de KPMG pour l'audit de l'affaire BVAF1135 pour 3 930 €,
- des refacturations de l'Office International de l'Eau concernant des prestations administratives pour 14 400 €,
- des refacturations de l'Office International de l'Eau concernant de la mise à disposition de main d'œuvre sans but lucratif pour 19 901 €,
- de prestations de traduction auprès de SIC ICWC pour 4 350 €,
- d'une avance de cotisation d'assurance 2016 à la MAIF pour 315 €.

Autres Dettes = 98 317 €

Il s'agit du projet BVAF1135 pour lequel nous percevons des avances de fonds de la part des agences de l'eau. Ces fonds restent à affecter ou à reverser aux partenaires.

C – COMPTE DE RESULTAT

Produits :

- études réalisées	34 431 euros
- cotisations	32 065 euros
- autres produits	0 euros
- financiers	897 euros
- exceptionnel	0 euros

Total produits	----- 67 393 euros
----------------	-----------------------

Charges :

- Consommations	0 euros
- Autres prestations de services	22 538 euros
- Locations de véhicules	0 euros
- Assurance	315 euros
- Frais de colloques et séminaires	0 euros
- Honoraires	4 167 euros
- Honoraires sur projets	3 930 euros
- Catalogues et imprimés	0 euros
- Frais de déplacement et perdiems	1 994 euros
- Affranchissement	0 euros
- Commissions bancaires	800 euros
- Charges diverses de gestion courante	232 euros
- Charges de personnel	29 302 euros
- Dotation aux amortissements et provisions	50 euros

Total charges	----- 63 328 euros
---------------	-----------------------

Résultat Net : 4 065 euros.

D – EFFECTIF : 0

Neant – Pas d'effectif

Il est cependant à noter que, dans le cadre du projet « ABV-RIOB », une convention cadre de prêt de main d'œuvre a but non lucratif a été conclue entre le RIOB et l'Office International de l'Eau. Cette convention fait l'objet de facturations spécifiques détaillées de la part de l'Office International de l'Eau.